



Le SPN, réseau des Professionnels du Numérique, organise un Capture The Flag (CTF) dans le cadre de l'événement INNN 2022, avec le soutien de Niort Agglo.

La SPN a confié à la société YPSI le soin de concevoir et piloter le présent CTF dont vous trouverez ci-dessous le règlement.

Ce CTF s'adresse aux étudiants et professionnels de Nouvelle-Aquitaine, désireux de montrer leurs talents en matière de cybersécurité.

Règlement

L'inscription sur la plateforme du CTF du INNN 2022 implique l'acceptation de ce présent règlement.

Comportement attendu des participants

Interdiction stricte d'attaquer la plateforme au risque d'un bannissement définitif de celle-ci. La plateforme est contrôlée en temps réel et les journaux d'activités sont consignés. Si vous constatez un comportement anormal d'un utilisateur, merci de prévenir les administrateurs. Il est formellement interdit de partager des flags entre équipes et de publier des solutions (writeup) jusqu'à la clôture officielle du CTF.

Il sera porté une attention particulière sur :

- Comportement intimidant, abusif, discriminatoire, dérogatoire, dégradant ou harcèlement. ● Commentaires verbaux offensants, notamment concernant le sexe, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, le handicap, la race, l'origine ethnique, l'âge ou la religion. ● Publication inappropriée de nudité et/ou d'images sexuelles dans les espaces publics et en ligne
- Intimidation délibérée, harcèlement ou "stalk" d'autres joueurs.
- Harcèlement par photographie, enregistrement ou conversation.

Aucun comportement malveillant n'est toléré sous peine de bannissement définitif. Les comportements haineux, discriminants entraîneront une exclusion définitive du CTF de l'équipe entière si un ou des membres sont reconnus avoir eu ce type de comportement.

Les organisateurs aviseront le capitaine sur la décision d'exclusion.

Durée du CTF

Le CTF en ligne aura lieu du 19 septembre 2022 à 12h00 CET et se terminera le 30 septembre 2022 à 12h00.

Le dernier défi aura lieu sur site à Niort Place du Donjon dans le cadre du Salon INNN 2022 le 5 octobre de 11h00 à 13h00 avec les 3 équipes ayant fait le meilleur score sur le CTF Online.

Le SPN est soutenu par :





Inscriptions

Une phase de préinscription sera lancée à partir du 16 août 2022 jusqu'au 15 septembre 2022. Les inscriptions sont ouvertes aux écoles, universités, associations, collectivités locales ou entreprises privées. La personne effectuant la pré-inscription sera déterminée comme "Capitaine" de l'équipe.

Seul l'email, le nom et le prénom du capitaine seront connus des organisateurs pour échanger en cas de litige, contestation et changement d'organisation. Le capitaine est responsable des échanges avec les membres de son équipe.

Une phase d'inscription sur la plateforme de CTF aura lieu à partir du 12 septembre 12h00 CET jusqu'au 19 septembre 2022 12h00 CET. Le capitaine sera responsable de l'inscription sur la plateforme et de l'envoi du lien de rattachement de ses membres à son équipe.

Les inscriptions sur la plateforme ne seront plus acceptées à partir du 19 septembre 12h00 CET.

Organisation des Équipes

Chaque équipe est composée d'un capitaine et de un à trois membres au maximum. Aucune inscription individuelle ne sera validée lors de la préinscription. Chaque équipe est identifiée par un nom unique.

Format des Flag du CTF Online

Les Flags sont sous le format **INNN{Ceci est un flag}** sauf indication contraire dans la définition du challenge.

Gestion de Points

Les épreuves classées "difficile" seront basées sur un score dynamique. Chaque résolution enlèvera 50 points à l'équipe suivante pour arriver à un score plancher.

Les épreuves classées "facile" et "moyenne" seront basées sur score fixe. Chaque résolution rapportera le point indiqué dans la description du défi.

CTF/Escape Game

Les trois premières équipes avec le meilleur score à la clôture du CTF online (30 Septembre 2022 à 12h00 CET) se rendront à Niort (par leurs propres moyens et à leurs frais) le 5 Octobre 2022 pour être présentes à 10h30 CET pour le défi final. Les équipes pourront utiliser leur propre matériel pour la résolution de ce dernier défi.

Les résultats définitifs seront annoncés le 5 Octobre 2022 à 12h30 CET par les organisateurs.

Le SPN est soutenu par :





niort agglo
Agglomération du Niortais

Exclusion de Responsabilité

La société YPSi et les organisateurs du INNN 2022 déclinent toutes responsabilités en cas de dommage direct ou indirect, financier ou moral lors de l'utilisation de la plateforme du CTF.

Le SPN est soutenu par :



GRAND POITIERS
Communauté urbaine



niort agglo
Agglomération du Niortais

Communauté d'Agglomération de
La Rochelle